

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le mardi 11 décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1
M. Alexandre Duval, conseiller no 2
M. Pascal Bernier, conseiller no 3
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4
M. Gilles Bernier, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Sont absents:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Cette séance extraordinaire fut convoquée par un avis affiché le 3 décembre 2018 et par un avis spécial remis aux élus municipaux en date du 3 décembre 2018.

Le but de cette séance est de se conformer à l'article 956 du code municipal aux fins d'étudier et d'adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2019 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-12-213 L'avis de convocation et l'ordre du jour étant signifiés à tous les membres du conseil, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

18-12-214 Suite à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2019, il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour 2019 soient adoptées telles que présentées.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

18-12-215 Suite à la présentation du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit programme soit adopté tel que présenté.

5 . PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil. Les questions portent exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

6 . LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-12-216 Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h40.

Maire

Directrice générale